

Roman et histoire : trois lieux historiques du *Tristan* de Bérout : le *cellier* d'Orri, la Table Ronde d'*Isneldone*, « Saint Lubin »

Je voudrais donner ici trois exemples de ce que l'histoire, mais aussi l'archéologie, la géographie etc. peuvent apporter à la compréhension, chez un auteur du XII^e siècle, du processus de la création littéraire.

Le cellier d'Orri

Dans la deuxième partie du *Tristan* de Bérout, apparaît un élément qui ne figurait pas dans la première, bien qu'il y soit fait référence dans la seconde comme à un fait antérieur : le séjour que font les deux amants dans l'abri caché que leur a procuré un personnage nommé Orri le forestier. C'est sur la nature de cette cache, telle qu'elle est décrite comme un « cellier », un « souterrain » en pierre situé sous un « boron », que nous voudrions faire porter notre attention. Mais commençons par citer, en les rapprochant au prix d'un petit montage, les passages en question.

Avant de se séparer d'avec Tristan pour rejoindre le roi Marc son époux, Iseut dit à son amant :

Quant li rois m'avra retenue,
Que chiés Orri le forestier
T'alles la nuit la herbergier. (...).
Nos i geümes mainte nuit

En nostre lit que nos fist faire (...)
El buen *celier*, soz le *boron* (...) (v. 2816-2828) ¹.

C'est ce que fera Tristan, accueilli par le forestier :

Par l'entree premierement (leçon du *ms*)
Le mist Orri el bel *celier* (...)
O Tristan ert la sejoernanz
Priveement en *souterrin* (v. 3016-3025).

De là, Tristan communique avec la reine par l'intermédiaire de Périnis :

A la roïne puez retraire
Ce que t'ai dit el *sozterrîn*
Que fist fere si bel, *perrin* ; (...).
Bien li dirai, dist Perinis.
Lors s'est par les *degrez* fors mis. (...).
El chaceor monte et s'en torne,
Toz les *degrez* en puie a orne. (v. 3350-3366) ².

Dans mon article « *Boron, buron et borie* de Bérout à nos jours » ³, j'avais assimilé le *boron* des amants aux *bories* de Provence, et rapproché celles-ci des tombes à tumulus de Tintagel. Quant au *celier*, j'avais invoqué la position d'André de Mandach, lequel voyait dans le *fougou* (« grotte » en cornique) de Carn Euny, monument funéraire néolithique proche de Land's End, « un site idéal pour la Grotte d'Amour de Tristan et Iseut ».

Une information qui m'a été aimablement communiquée par Philippe Walter est venue fort à propos corroborer l'intuition d'A. de Mandach. Ph. Walter me signalait à ce propos l'ouvrage *Les rois oubliés des Celtes* ⁴. L'auteur, Marcel Brasseur, rapporte en effet sous la rubrique « La royauté dans l'île de Man » qu'un chef norvégien de la fin du XI^e siècle, Godred Crovan, « devint, par tradition perpétuée par les générations successives, le Roi-Héros de l'île. Paradoxalement, l'histoire des hauts faits de ce roi d'origine norvégienne fut, au fil du temps, mêlée aux légendes locales. On l'appela : King Orry ». D'autres disent qu'Orry était un comte danois du X^e siècle. En tout cas, la tradition vit « la tombe du roi Orry »

1 — Alfred Ewert, *The Romance of Tristan by Beroul*, Basil Blackwell, Oxford, vol. I (Introduction, Glossary, Text), 1970.

2 — *Ibid.* Les deux derniers vers sont cités dans l'ordre du manuscrit, et non d'après l'intervention de Muret, le premier éditeur de celui-ci.

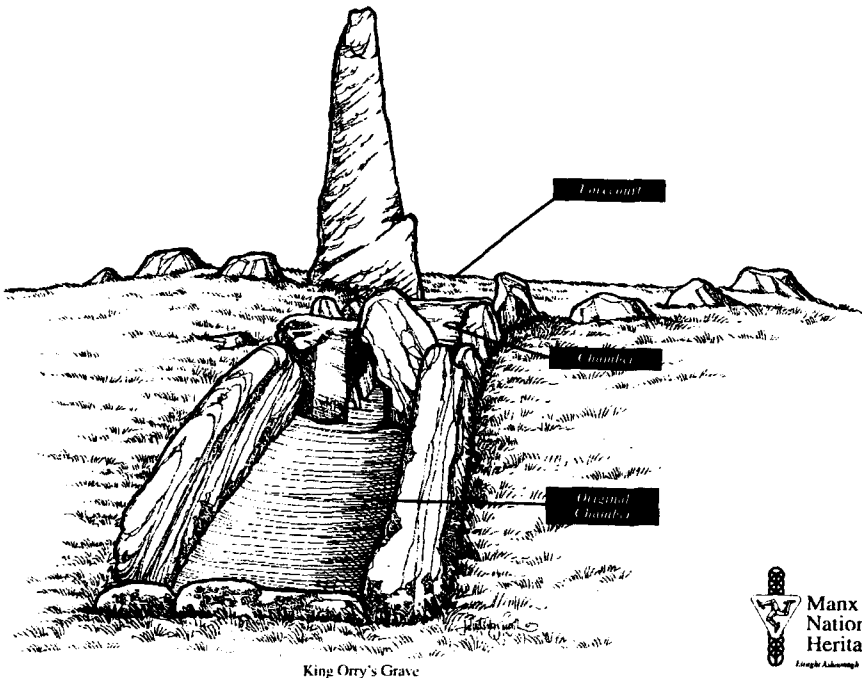
3 — *Parler(s) du Moyen Âge. Recherches et Travaux* n°55, 1998, Université Stendhal, Grenoble, p.13-20.

4 — Éditions Terre de Brume, Rennes 1998.

dans un monument mégalithique de l'époque néolithique, situé près de la côte orientale de l'île⁵.

Renseignements pris à bonne source manxienne⁶, voici ce qu'il en est exactement. Le roi Orry est un personnage quasi légendaire vénéré par les habitants de l'île comme leur plus grand roi. C'est à lui que fut assimilé le roi Godred Crovan, qui s'empara du trône en 1079 et créa le royaume de Man et des îles jusqu'aux Hébrides extérieures. Plusieurs vestiges préhistoriques furent mis sous son vocable par la légende.

Le site mégalithique connu sous le nom de Tombe du roi Orry se trouve à la lisière du village de Lanxey. Il comprend deux parties séparées par la route actuelle. Celle qui nous intéresse est en contrebas, près d'une maison. Il y a là les restes d'une sépulture préhistorique à chambres funéraires que je pourrais, après une laborieuse reconstitution, décrire ainsi. Ce qu'on appelle aujourd'hui une « avant-cour » circulaire, mais qui était à l'origine une sorte de



5 — *Op. cit.*, p. 148-150.

6 — Nous remercions chaleureusement pour sa précieuse collaboration à nos recherches A.C.C. Johnson, Curator (Field Archaeology), Inspector of Ancient Monuments, Manx National Heritage, Douglas (Isle of Man).

rotonde voûtée, à un sol très uni. Il en subsiste une seule pierre dressée, à côté des tronçons de fûts similaires et de vestiges de murs intercalaires qui délimitaient une enceinte de 12 m de diamètre et de 4 m de haut, le tout supportant un tumulus qui, au cours des siècles, a disparu.

À la suite de cette salle (qui devait sans doute servir de lieu de culte et de cérémonie funéraire) le monument comprenait deux chambres recouvertes elles aussi d'un tumulus de pierres et de terre. De la première, une étroite ouverture entre deux piliers donnait accès à la chambre funéraire proprement dite, la plus anciennement construite, édifiée et couverte avec des blocs massifs. On y a seulement relevé les traces d'une unique sépulture, avec des fragments de poterie du néolithique ancien. Le site fut ensuite abandonné. Les vestiges de constructions du même type subsistent de l'autre côté de la route, ce qui prouve qu'il s'agit là d'une sorte de nécropole.

Plusieurs questions se trouvent posées :

Ce type de monuments (puisque'il n'est pas unique en son genre) correspond-il au logis appartenant à Orri décrit par Bérout ? Exactement. Le tumulus, en effet (« *cairn* » en anglais) représenterait le *boron*, de plain-pied avec le sol. Ces tumuli pouvaient être encore en place, au moins partiellement, à l'époque de Bérout, puisque dans le cas de celui-ci, les matériaux en ont été prélevés pour édifier les murs des maisons voisines faisant partie du village de Lanxey et pour constituer la chaussée de la route qui le traverse, le tout d'époque relativement récente. La chambre funéraire en contrebas serait alors le *cellier* auquel on accède par des *degrés*, en fait une sorte de déclivité empierrée, bien visible sur le dessin que nous reproduisons. Ce que l'on ne pouvait deviner par la description de Bérout, c'est que cette pièce ne se situait pas directement en dessous de celle du rez-de-chaussée, mais dans son prolongement à un niveau inférieur. Ce qui explique que Périnis puisse en sortir à cheval, sans qu'il soit besoin de voir là, dans le texte, une interversion des mouvements du jeune homme.

En effet, dans le manuscrit unique de la Bibliothèque Nationale (ms fr. 2171), les vers 3337-3338 de l'édition de Jean-Charles Payen (3365-3366 de l'édition de Philippe Walter) se présentent dans cet ordre :

(Périnis) El chaceor monte et s'en torne,
Toz les degrez en puie a orne.

« (Périnis) monte sur son cheval et tourne bride. Il gravit tous les « degrés » à la file » (notre traduction). La plupart des éditeurs

du texte, à la suite du premier, Muret, ont considéré que la logique exigeait que soit interverti l'ordre des deux vers. Jean-Charles Payen conserve celui du manuscrit dans le texte, mais non dans la traduction, et justifie ce parti en alléguant que « l'ancien français ne présente pas toujours les faits dans leur déroulement chronologique »⁷. Pourtant si, comme il le semble bien d'après le dessin, ces « degrés » sont ceux d'une pente pouvant faire office de rampe cavalière, il existe la possibilité que Périnis sorte effectivement du « souterrain » à cheval.

En effet, à une quinzaine de miles au nord de la « tombe du roi Orry » de Lanxey, se trouve un autre « burial ground », celui des « standing stones » de Cashtal Yn Ard, de plan tout à fait analogue. Or, l'arche constituant la « porte d'entrée » de la chambre funéraire a exactement la même forme et la même structure que celle de Lanxey : un bloc légèrement recourbé à son sommet, incliné sur un autre plus petit, et ses dimensions autorisent largement le passage d'un cavalier. En était-il de même pour la « tombe du roi Orry » (ce que nous n'avons pu vérifier) ou l'évocation de Béroul opère-t-elle la fusion entre le souvenir ou la description de deux réalités voisines ?

De toute façon, la description du romancier coïncide si bien avec « la tombe du roi Orry » de l'île de Man qu'on est quasi contraint de penser qu'il a vu de ses yeux ce monument. Ce qui amène à la question suivante : y a-t-il un lien entre le royaume anglo-normand, d'où est à peu près certainement issu Béroul, et l'île de Man ?

C'est ici qu'intervient l'histoire du XII^e siècle. On sait qu'à partir de 1169, certains des royaumes qui composaient l'Irlande furent progressivement conquis par des barons normands, avec l'aval d'Henri II, qui avait été appelé à la rescousse par le roi Diarmaid Mac Murchadha (ce qui fournit d'ailleurs le sujet de la chanson de geste de « Dermot Mc Murrough »). Ainsi tombèrent les royaumes de Leinster, à l'est et de Munster, au sud. Or le même processus se produisit quelques années plus tard, au nord, avec le royaume d'Ulster, lequel fait face à l'île de Man. Le roi qui régnait alors dans cette île, Godred II, dut, à la suite d'une expédition de représailles en Ulster qui échoua, faire appel à Henri II. Le monarque angevin lui dépêcha alors (en 1176) un des nobles de son entourage, Jean de Courci (sans doute l'ancienne baronnie de Courcy, près de Falaise, dont subsistent les ruines importantes de l'ancien château féodal) issu d'une famille normande établie dans

7 — Payen (Jean-Charles), *Tristan de Béroul*, dans *Les Tristan en vers*, Bordas (Classiques Garnier), p. 339, note 127.

l'Oxfordshire et le Somerset. En 1177, celui-ci, à la tête d'une petite armée, conquiert l'Ulster jusqu'à la rivière Bann. A la suite de cette victoire, en 1180, il reçut d'Henri II le titre de comte d'Ulster et le roi Godred II lui donna en mariage sa fille Affreca. Henri II, de son côté, le nomma en 1185 « justicier » (vice-roi) d'Irlande. Destitué à la mort de Henri II, en 1189, Courci se déclara prince indépendant d'Ulster et résista aux troupes du vice-roi, son successeur. Godred II était mort en 1187 et son fils Reginald, qui lui avait succédé, vint en 1205 en aide à son beau-frère, en lutte avec un favori du roi Jean sans Terre, lequel avait donné à ce baron le comté d'Ulster. Vaincu, Jean de Courci reçut pourtant en 1207 la permission de revenir en Angleterre et rentra en grâce en 1210, pour accompagner le roi Jean en Irlande. Il mourut sans doute en septembre 1219 (il aurait été jeté par une tempête sur les côtes de France). Sa femme et lui avaient été des bienfaiteurs de l'Église et fondé des monastères en Ulster. Nous connaissons ces faits en partie par l'*Expugnatio Hibernica* de Giraud de Cambrie, qui s'était lui-même rendu en Irlande en 1185 en compagnie du roi Jean⁸. Les aventures de Jean de Courci auraient inspiré en partie celles du héros de *Sone de Nansai*, roman de la fin du XIII^e siècle.

Si nous admettons que Béroul a bien été un témoin oculaire du « tombeau du roi Orry », on peut supposer que c'est au cours d'un voyage dans l'île de Man à la suite de Jean de Courci et ce, après 1176.

Enfin, il faut conclure que si Béroul appelle la superstructure du bâtiment *boron*, c'est qu'elle existait encore en tant que telle parce qu'elle n'avait pas encore été complètement démolie et utilisée comme carrière ; et s'il la dénomme ainsi, c'est qu'il la compare aux abris – de forestiers ? – de son époque, certainement plus petits mais construits suivant le même procédé d'encorbellement (sans doute par imitation des tombeaux susdits) qu'il connaissait par ailleurs. Cela prouve d'autre part qu'il avait vu de ses yeux une construction comme le *fougou* de Carn Euny. En outre, en Cornouailles, le folklore local avait dû en faire, comme le soutenait A. de Mandach, un des refuges des amants fameux.

Dans notre précédent article, nous avons évoqué la présence, dans les îles anglo-normandes et en Bretagne, de monuments funéraires mégalithiques. Mais leurs dimensions semblent exclure toute ressemblance avec le « boron » du forestier Orri. Les plus remarquables sont les suivants :

8 — *Giraldi Cambrensis Opera*, edited by James F. Dimock, vol V, London, 1867, chapitres XVII et XVIII, p. 338-345. Voir aussi l'*Encyclopaedia Britannica* et R. H. Kinvig, *A History of the Isle of Man*, Liverpool, 1950.

À Jersey, près de la localité de la Hougue Bie, le monument est encore protégé par sa butte de terre et de pierres d'une hauteur de 12 m. Une galerie de 10 m de longueur, recouverte de dalles de granit conduit à la chambre funéraire, qui mesure 3 m sur 9, avec un plafond fait d'énormes dalles. Elle ouvre sur trois chambres plus petites. En Bretagne, l'île de Gavrinis, à l'entrée du golfe du Morbihan, renferme un tumulus de 8 m de haut et de 100 m de circonférence, fait de pierres amoncelées. Il comprend une galerie de 13 m de longueur, et la chambre funéraire est couverte d'un plafond consistant en une seule dalle de granit de 4 m sur 3.

Dernière question : pourquoi ou comment le roi Orry est-il devenu, chez Bérout, Orri le forestier ? À cette question, il ne faut pas chercher une réponse d'ordre historique, mais littéraire : la récupération d'un motif légendaire au profit de l'élaboration romanesque. Tout au plus peut-on supposer que la dénomination d'un tel édifice ait été simplifiée en celle de « demeure d'Orri », et que sa localisation dans ce qui était alors une forêt ait été interprétée par le romancier comme attestant son caractère de « maison forestière » ou « maison des bois », d'où l'invention du personnage de l'officier royal Orri. De même Julien Gracq, comme il me l'a lui-même confié, a-t-il emprunté la « maison forte » d'*Un Balcon en forêt* – en forêt des Ardennes – à la mention d'un tel ouvrage faisant partie des fortifications de la ligne Maginot dans le roman *Les Communistes* d'Aragon...

La Table Ronde d'Isneldone

Du « buron » d'Orri, où il a rencontré Tristan, Périnis se rend auprès d'Arthur pour lui porter le message d'Iseut (v. 3367-3368) :

N'avra mais pais a l'esperon
Si ert venu a Cuerlion.

Cuerlion, c'est Caerleon, la « cité des légions », l'ancienne place forte romaine d'*Isca* à l'estuaire de la Severn, dont les ruines imposantes avaient incité les imaginations à en faire une des résidences d'Arthur. Mais en fait, arrivé là, Périnis apprend (v. 3373)

Que li rois ert a Isneldone.

Isneldone représente probablement le fort romain de *Segontium*, au pied du Snowdon, au pays de Galles. L'identification de « Sinaudon » avec Stirling, en Écosse, ne remonte qu'à Froissart, et à sa mission en Écosse dans les années 1360⁹. Un siècle auparavant, dans *Le Bel Inconnu*, « Sinaudone » est bien la capitale du

roi de Galles. « Segontium frappait l'imagination des gens du Moyen Âge à cause de ses ruines impressionnantes ; c'est ainsi qu'on le retrouve chez Nennius et dans les *Mabinogion* »¹⁰. C'est sur une petite colline au sud-est de l'actuel Caernarfon que se trouvent les ruines de ce camp fortifié qui commandait l'accès à l'île de *Mona* (aujourd'hui Anglesey), riche en minerai de cuivre¹¹. A Isneldone (v. 3376-3381)

A un pastor qui chalemele
A demandé : « Ou est li rois ?
– Sire, fait-il, il sit au dois.
Ja verroiz la Table Reonde
Qui tornoie comme le monde.
Sa mesnie sit environ ».

Laissons de côté pour l'instant le vers « Qui tornoie comme le monde ». L'expression « il sit au dois » a embarrassé les traducteurs : Jean-Charles Payen l'a rendue par : « il est sur son trône »¹² ; Herman Braet par « il est assis sur l'estrade »¹³ ; Philippe Walter : « il est à table »¹⁴. « Dois », qui vient du latin *discus*, « plateau » (rond), signifie en effet au XII^e siècle « table », rectangulaire puisqu'elle a un « chief » (v. 3367 du *Conte du Graal*) et n'a pris le sens moderne de « dais » qu'au XVI^e. De toute façon, il faut comprendre que le roi n'est pas assis à la Table Ronde, même sur un trône, sans quoi la question de la préséance continuerait à se poser avec comme critère la plus ou moins grande proximité avec le souverain. Seule sa « mesnie » est assise autour de la dite Table. C'est pour quoi c'est finalement la traduction d'Herman Braet, combinée avec celle de Philippe Walter, qui me paraît la plus proche du sens

9 — « Froissart, dans le ms. d'Amiens, donne de longs détails sur le siège et la prise de Roxburgh, de Dalkeith et de Stirling (...). Tous ces faits d'armes, dit-il, ne sont pas contenus ès chroniquez messire Jehan le Bel ; mès j'en fui enfourmez des signeurs dou pays, quand je fui en Escocche. Édition Luce, t. I, II^e partie, p. 341 à 352 ». (*Chronique de Jean le Bel. Publiée par Jules Viard et Eugène Déprez*. Société de l'Histoire de France. Paris, Librairie Renouard, 1904, p. 114, note 1). Sur ce chroniqueur, voir la belle étude de Nicole Chareyron *Jean le Bel. Le maître de Froissart, grand imagier de la guerre de Cent Ans*, éditions De Boeck, Bruxelles, 1996. Collection De Boeck Université. Bibliothèque du Moyen Âge, 7. Il prit part à la campagne de 1327 contre les Écossais et cite Stirling plusieurs fois, mais sous la forme Estr(e)uelin ou S(e)trelin.

10 — Norma Lorre Goodrich, *Le roi Arthur*, Paris, Fayard, 1991, traduit (avec, semble-t-il, beaucoup d'approximations), et publié sans notes, de *King Arthur*, Franklin Watts, 1986), p. 495.

11 — Sur *Segontium*, voir George. C. Boon, « Segontium Roman Fort », dans le *Bulletin of the National Museum of Wales* 18 (1974).

12 — *Op. cit.*, p. 107.

13 — Bérout. *Le Roman de Tristan. Version complète en français moderne*. Peeters, Louvain, 1983, p. 91.

du texte. En effet, nous apprenons un peu plus loin (v. 3394-3395) que Périnis

Devant le roi vint a l'estage
Ou seoient tuit li barnage.

Il faut donc distinguer « sa mesnie » (la « maison » royale) du « barnage » (le groupe que constituent ses barons). Les premiers sont les cent « vassaux » dont il est question au vers 3260, appelés au vers 3360 les cent « chevaliers », et les cent de ses « amis » au vers 3440. Ils font explicitement partie de sa « mesnie » (v. 3287), parmi lesquels (v. 3385-3387)

Molt i avoit filz a contors
Et filz a riches vavassors
Qui servoient por armes tuit.

Ce sont tous ceux-là qui sont assis, sans préséance, autour de la Table Ronde. Le « barnage » est sans doute représenté par « mesire » Gauvain, neveu du roi, par Girflet et Ivain, « le fils d'Urien », qui prennent successivement la parole.

Mais pour lors, Périnis arrive en vue de la Table Ronde (v. 3383-3384) :

Li vaslet au perron descent,
Maintenant s'en entra dedanz.

De quoi s'agit-il ? Tout s'éclaire si l'on considère que Périnis, une fois descendu de cheval, entre en fait dans un petit amphithéâtre comme celui de Caerleon (de 6 000 places, soit la totalité de la garnison)¹⁵. Le *perron*, à l'origine « bloc de pierre », prend vers 1200 son sens moderne qui convient parfaitement à l'entrée de cet amphithéâtre. « Dedans » implique une structure fermée, c'est-à-dire celle qui subsiste du mur extérieur. La nombreuse « mesnie » du roi, que le messenger rencontre d'abord, est assise autour de l'ellipse très peu allongée qui constitue, dans l'imagination de ses premiers inventeurs (au sens archéologique du terme), une table ronde, c'est-à-dire évidemment l'arène entourée du fossé qui la séparait du muret au-dessus duquel commençaient les gradins. Périnis va donc trouver le roi « a l'estage », ce qui ne peut signifier que la loge officielle qui existe dans tous les amphithéâtres. Un peu après (v. 3401)

14 — *Op. cit.*, p. 179.

15 — À titre de comparaison, on peut remarquer que l'amphithéâtre de Fréjus, lui aussi destiné à une garnison, pouvait accueillir de 10 000 à 12 000 spectateurs, soit le double de celui de Caerleon. Son arène mesurait environ 67 m sur 39.



Li vaslet au perron decent, Maintenant s'en entra dedanz.

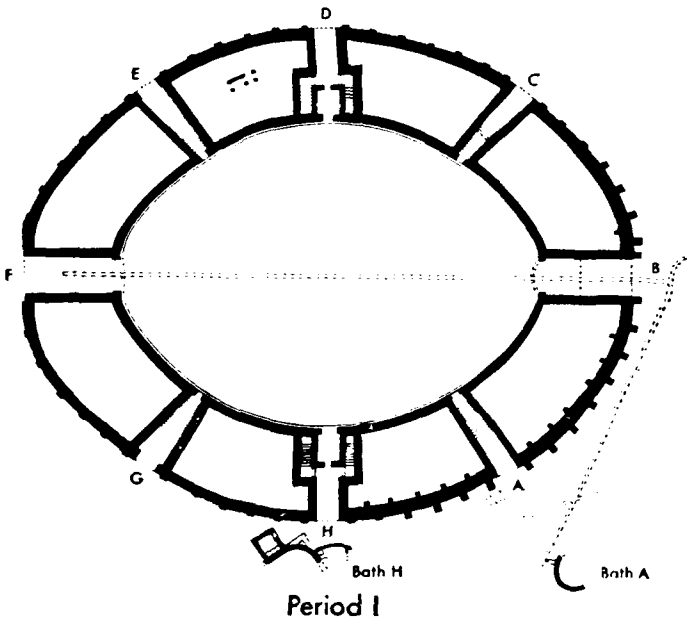
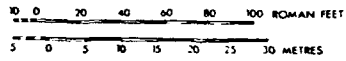


Fig. 14. (a): *Isca*; Les plans de l'amphithéâtre.

Li rois se lieve sus des tables.

On peut donc comprendre que le roi et ses barons sont eux aussi assis à des tables, à l'étage, d'où ils surplombent la « mesnie », qui a pris place autour de la Table Ronde. Cette narration correspond parfaitement à l'architecture de l'amphithéâtre de Caerleon, d'autant plus que, fait essentiel, seul le soubassement était en pierre, la superstructure étant faite de gradins de bois : « Les entrées sur l'axe court avaient des pièces au niveau de l'arène (...). De telles pièces sont très fréquentes ; il y avait des loges au-dessus. Les autres entrées donnaient sur les bancs, (...) mais on n'a trouvé aucune trace de bancs de pierre. En 1962, nous avons constaté que le sommet actuel des terrasses correspondait plus ou moins à sa hauteur initiale et que sa structure avait été en bois, bien que toutes les entrées aient été voûtées à l'origine. (...). Sur la colonne Trajane, on voit un tel amphithéâtre à construction mixte (...) »¹⁶.

Reste que celle-ci est placée par Bérout à « Isneldone » plutôt qu'à Cuerlion¹⁷. Si son récit s'applique bien à l'amphithéâtre de Caerleon, où le folklore avait vu une table géante pour les chevaliers du roi Arthur, le romancier a pu supposer qu'il en existait une dans chacune des « résidences » royales, c'est-à-dire, en fait, dans chacune des garnisons romaines, grandes ou petites, qui parsemaient l'étendue du territoire de la Grande-Bretagne qu'il pouvait connaître (comme, par exemple, à Chester, siège comme Caerleon d'une garnison de légion¹⁸).

Toujours est-il que Bérout est le premier poète français à mettre la Table Ronde en rapport avec un lieu déterminé. Cela tendrait à prouver qu'il a bénéficié de visites sur le terrain ou de récits de voyageurs. C'est ici que nous retrouvons l'énigmatique qualification de la Table « qui tornoie comme le monde », placée, ne l'oublions pas, dans la bouche d'un berger qui était en train de jouer du chalumeau. En passant de la version poétique du berger à la description quasi-technique d'un édifice connu, nous assistons ainsi à une sorte de laïcisation du mythe bien dans la manière du conteur « réaliste » que nous apparaît Bérout, aussi éloigné du merveilleux

16 — George C. Boon, « Caerleon : une forteresse de Légion et ses établissements. Esquisse en l'honneur du IX^e Congrès d'Études des frontières romaines. Mamaia-Roumanie, 1972 », dans *Apulum*, vol XI, Rome 1973, p. 129-175, à la page 149 et note 31.

17 — On notera la francisation des noms de lieux chez Bérout : dans *Cuerlion* on peut lire *cuer* et *lion* (comme dans le surnom de Richard, roi d'Angleterre de 1189 à 1199) et dans *Isneldone*, on retrouve l'adjectif *isnel*.

18 — Voir F.H. Thompson, « Excavation of Roman Amphitheatre at Chester », dans *Archaeologia* volume CV, Oxford, 1976, p. 127-239.

du roman courtois son contemporain qu'il l'est, naturellement, du merveilleux épique.

Saint Lubin

Par Perinis, un suen prochain,
Avoit mandé que l'endemain
Tristan venist a lié, matin :
Li rois iroit a Saint Lubin.

Telle est la teneur des propos que Bérout fait tenir à la reine Iseut aux vers 4347-4350 de son *Tristan*. La ponctuation des deux derniers vers est de notre cru. Elle est destinée à mettre en évidence le sens de ces vers, qui sont des paroles rapportées : Tristan peut venir rejoindre son amie, et de bon matin (cf. v. 4352-4353 : « L'endemain fut la nuit obscure » quand « Tristan se fut mis en la voie »), car le roi doit se rendre (donc encore plus tôt) sans faute (sans quoi la situation serait embarrassante) à Saint-Lubin.

Lieu d'une destination, Saint-Lubin ne peut désigner qu'un « moustier », une église, comme Saint-Samson dans la première partie du roman. « (Dans sa première édition), Muret fait remarquer qu'il existe plusieurs endroits de ce nom dans le diocèse de Chartres et émet l'hypothèse que ce nom peut avoir été introduit dans le récit par Bérout ou un scribe originaire de cette région » note Ewert dans son commentaire¹⁹. Effectivement, le département d'Eure-et-Loir comporte actuellement, autour de Brou, dans le Perche, trois villages qui portent encore le nom des anciennes paroisses placées sous ce vocable²⁰. Une commune de l'Eure, Rouvray a saint Lubin pour patron²¹, dans le Loir-et-Cher on trouve près de Blois un St-Lubin-en-Vergonnois, et à Blois même, une rue St-Lubin perpétue le souvenir d'une ancienne église²².

Une telle répartition géographique s'explique par le fait que saint Lubin (*Leobinus*) fut au VI^e siècle un évêque de Chartres de pieuse mémoire. Son prédécesseur, Ethérius, l'avait ordonné diacre et nommé abbé du monastère de Brou, avant de l'élever à la prê-

19 — *The Romance of Tristan by Beroul*, Volume II, Introduction, Commentary, p. 257 (notre traduction).

20 — St-Lubin-de-Cravant, St-Lubin-de-la-Haye et St-Lubin-des-Joncherets auxquels il faut ajouter les paroisses disparues de St-Lubin-d'Isigny et St-Lubin-des-Prés (voir à ce sujet André Chédeville, *Chartres et ses campagnes. XI^e-XIII^e siècles*. Publications de l'Université de Haute-Bretagne. Librairie C. Klincksieck, Paris, 1973, p. 174, 141 et note 182.

21 — Mgr Paul Guerin, *Les petits Bollandistes. Vies des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament* (...), septième édition, tome troisième, s. d. (vers 1900), « Saint Lubin, évêque de Chartres », p. 411-414, à la p. 414.

22 — *Ibid.*, loc. cit.

trise. À la mort d'Ethérius, en 544, l'abbé Lubin fut élu comme son successeur. Il mourut le 14 septembre 557 et fut inhumé dans l'église St-Martin-au-Val, faubourg au sud de Chartres. Ses restes furent dispersés au cours des guerres de religion ; mais avant cela, sa tête avait été déposée à la cathédrale Notre-Dame de Chartres dans un riche reliquaire qui se trouve, depuis la Révolution, dans l'église St-Nicolas de Blois²³. D'autre part, il existait autrefois, au sud de Chartres, un prieuré Saint-Lubin-des-Vignes, qui dépendait de l'abbaye bénédictine Saint-Père de Chartres. Dans la ville actuelle, une rue St-Lubin, du côté du quartier de la Manutention, près de Luisant, correspond à peu près à son emplacement. « Il ne reste plus de trace de ce petit monastère qui s'élevait à l'extrémité de la rue des Vieux-Capucins », près de l'ancienne abbaye Saint-Martin-au-Val²⁴ d'où son corps avait probablement été transféré dans l'abbaye placée sous son vocable, laquelle ne devint prieuré de St-Père que vers 1050, comme nous l'apprennent les chartes²⁵.

Mais si ces faits liés à des lieux déterminés font comprendre la diffusion relative du culte de saint Lubin, ils n'indiquent pas à quel « St-Lubin » il est fait référence dans l'esprit du conteur ni pour quoi « le roi » a une raison impérieuse de s'y rendre.

C'est ici qu'il faut rappeler qu'André de Mandach, encore lui, avait découvert un *Beroldus*, moine de la célèbre abbaye bénédictine de St-Evroul devenu prieur du prieuré de Maule, dans le diocèse de Chartres²⁶. Il était donc passé de Normandie en France et, pour ce faire, avait dû traverser les deux localités de St-Lubin-des-Joncherets et celui de St-Lubin-de-la-Haye. Est-ce là l'origine du voyage du roi Marc dans la fiction romanesque ?

Alors que St-Lubin-de-la-Haye n'est qu'un village, la petite ville de St-Lubin-des-Joncherets doit retenir notre attention. C'était en effet, du côté français, sur la rive sud de l'Avre, affluent de l'Eure, une localité frontrière avec Nonancourt, sa ville jumelle de Normandie, sur la rive nord de la rivière²⁷. Et c'est sans doute précisément pour cette raison que le 21 septembre 1177 Louis VII,

23 — *Ibid.*, passim.

24 — Chedeville, *op. cit.*, p. 406 et carte p. 403.

25 — *Ibid.*, p. 224, note 367, 261 et 311.

26 — Voir Jacques Chocheyras, *Tristan et Iseut. Genèse d'un mythe littéraire*. Paris, Champion, 1996, p. 166 et notes.

27 — « Le duché de Normandie (...) occupait un territoire assez vaste, limité approximativement au nord par le cours de la Bresle à partir de la source de laquelle la « frontière » conduisait aux sources du Thérain et à l'Epte qu'elle suivait jusqu'à son confluent avec la Seine ; de là elle allait atteindre l'Eure qu'elle jouxtait jusqu'à sa rencontre avec l'Avre, remontait ensuite cette dernière jusqu'à son plus haut point d'où elle courait vers l'ouest (...) pour toucher en face d'Entrain le Couesnon qui séparait le pays de la Bretagne » (Marcel Pacaut, *Louis VII et son royaume*, S.E.V.P.E.N., Paris, 1964, p. 15).

roi de France, et son vassal Henri II, roi d'Angleterre, qui ne se sont pas vus depuis près de trois ans, se rencontrent à St-Rémy-sur-Avre, le dernier village français avant St-Lubin, « en présence du légat pontifical et de prélats et barons des deux royaumes » pour y faire la paix. « L'année suivante, peu après Pâques », Louis et Henri eurent une nouvelle entrevue, cette fois au château de Nonancourt²⁸, dominant St-Lubin, qui avait donc été dans les deux occasions un passage obligé et sans doute un lieu de dévotion pour l'un et l'autre monarque. Il était en effet de tradition que dans de telles circonstances les deux protagonistes scellassent leur accord en assistant à une messe solennelle sous l'égide des autorités religieuses qui avaient présidé au traité de paix. Et en l'occurrence, où auraient-ils pu le faire en dehors de St-Lubin, sur le territoire du souverain dont Henri II, duc de Normandie se reconnaissait le vassal ? C'est du XI^e siècle que date l'église romane dont les quatre travées constituent la partie antérieure, massive et sombre, de l'église actuelle, dont les trois suivantes, beaucoup plus hautes, datent de la fin du XV^e. Mais dès le VI^e siècle, on venait « de tous côtés en pèlerinage » dans le « récluseoir » où avait résidé le saint. « Des constructions s'y groupèrent et Saint-Lubin devint par la suite des temps un faubourg de Nonancourt »²⁹.

Dans l'esprit du romancier, sans doute le roi Marc, en tant que vassal du roi d'Angleterre dans la fiction romanesque, doit-il faire partie de la suite de son suzerain.

Toujours est-il qu'en faisant de Saint-Lubin le but du déplacement du roi, le romancier opère d'abord une historicisation de sa matière par une sorte de francisation volontaire. C'est peut-être là une des caractéristiques d'un Bérout II par rapport à un Bérout I plus insulaire et plus mystique. Les deux Bérout, d'ailleurs, n'en faisant peut-être qu'un.

Ainsi, à trois reprises, nous avons vu le romancier, par l'intermédiaire de Périnis, utiliser des monuments ou des faits historiques pour les incorporer dans la trame même la légende, certainement afin de produire un « effet de réel » propre à en renforcer la crédibilité. En l'occurrence, c'est là un procédé auquel on ne se serait guère attendu.

Jacques CHOCHÉYRAS
Université Stendhal (Grenoble)

28 — Marcel Pacaut, *op. cit.*, p. 214-215 et Yves Sassier, *Louis VII*, Paris, Fayard, 1991, p. 463 et 466. « Le duc (...) possédait de très nombreux châteaux qui lui permettaient de contrôler toute la contrée (...) » (Marcel Pacaut, *op. cit.*, p. 15).

29 — « Saint-Lubin-des-Joncherets. Église Saint-Lubin ». Notice réalisée par la Société d'histoire et d'archéologie du Drouais et du Thimerais.